

LE JEU DE L'ÉQUITÉ

Travailleuse exploitée

Peut être licenciée n'importe quand

Produit 20 heures par jour

Travaille sans équipement de protection

NE COÛTE QU'ASIMMENT RIEN!

L'être humain n'est pas une marchandise.

Nous croyons. Tout travail doit respecter la dignité humaine.
CCP 46-7694-0. Toutes les informations sur nos projets sont
sur www.campagneoecumenique.ch

 **PAIN POUR LE PROCHAIN**
ACTION DE CARÊME
En collaboration avec Etre partenaires



Dossier et règles du jeu



Créé en collaboration avec le Mouvement Scout de Suisse

INFORMATIONS DE FOND SUR LE JEU DE L'ÉQUITÉ

Chère meneuse de jeu, cher meneur de jeu,

En Suisse, les adultes et les jeunes sont très nombreux à posséder des appareils électroniques, comme des téléphones portables, des iPods ou encore des ordinateurs. Beaucoup d'entre eux attachent en outre une grande importance au design des appareils et tiennent à avoir toujours les derniers modèles.

Toutefois, ils sont aussi nombreux à ignorer la provenance de leurs appareils et les problèmes que crée leur production. Lancée en 2007, la campagne « High Tech – No Rights ? » (www.fair-computer.ch) d'Action de Carême et de Pain pour le prochain dénonce les conditions de travail dans les fabriques qui produisent des ordinateurs, des portables ou des iPods. Des millions de personnes, travaillant dans l'industrie électronique, doivent endurer: des salaires de misère, des durées du travail qui dépassent dix heures par jour, des atteintes à leur santé en raison des travaux dangereux qu'elles doivent exécuter, des actes discriminatoires, pour ne citer que ces abus. Des conditions de travail aussi abusives existent moins en Suisse et en Europe en général, car les syndicats défendent les travailleurs-euses. En Chine, en Thaïlande, aux Philippines, au Mexique ou dans les pays de l'Europe de l'Est, où sont fabriqués les portables, les ordinateurs et les iPod, les syndicats sont interdits ou réprimés.

Le «jeu de l'Équité» permet de découvrir les dessous de l'industrie électronique et dénonce certaines injustices flagrantes. L'échange constitue un élément important de ce jeu, car il permet aux joueurs de se forger une opinion sur le sujet qui leur sera utile la prochaine fois qu'ils se procureront un appareil électronique.

OBJECTIFS DU JEU

- Faire prendre conscience aux joueurs des problèmes et des injustices qui caractérisent l'industrie électronique et leur permettre de les identifier ;
- Sensibiliser les jeunes et les intéresser au sujet ;
- Montrer aux jeunes des pistes d'action.

ACTION DE CAREME / PAIN POUR LE PROCHAIN

Action de Carême

Action de Carême est l'oeuvre d'entraide des catholiques en Suisse. Les 350 projets qu'elle soutient dans 16 pays visent à renforcer les communautés locales dans lesquelles des individus et des familles s'unissent pour améliorer leurs conditions de vie. Action de Carême s'engage aux niveaux national et international pour de meilleures conditions-cadres facilitant le développement de ces communautés et favorisant la justice.

Action de Carême, av. du Grammont 7, 1007 Lausanne

Téléphone 021 617 88 81, fax 021 617 88 79, www.actiondecareme.ch, actiondecareme@fastenopfer.ch

Pain pour le prochain

Pain pour le prochain est le service des Eglises protestantes suisses pour le développement. Il soutient quelque 400 projets de développement dans 60 pays et lance chaque année, pendant les six semaines précédant Pâques, une campagne d'information et de récolte de fonds. Afin de renforcer les possibilités d'action des personnes défavorisées dans le Sud, Pain pour le prochain s'engage pour des structures socio-économiques internationales plus équitables.

Pain pour le prochain, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne

Téléphone 021 614 77 17, fax 021 614 51 75, www.ppp.ch/, ppp@bfa-ppp.ch

INFORMATIONS SUR LE SUJET

ÉTABLISSEMENTS DE PRODUCTION

Il ne se passe pratiquement pas un mois sans que les rayons de Mediamarkt ou d'autres magasins spécialisés ne s'enrichissent de nouveaux produits, comme des portables ou des ordinateurs, tous plus attrayants et performants les uns que les autres. Ces produits disposent de fonctions que l'utilisateur moyen n'a que faire. Les magasins excellent en outre à attirer le client en lui faisant miroiter des offres mirobolantes contre la signature d'un abonnement, à un réseau portable, p.ex. Mais quel est le sort de l'ancien portable, qui fonctionne encore à la perfection ? Vendre à tout prix, voilà la devise des grandes marques de l'électronique et des magasins spécialisés. Et tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes tant que les consommateurs et les consommatrices jouent le jeu.

La production d'ordinateurs et de téléphones portables n'a cessé d'augmenter depuis que ces appareils sont à la portée d'un large public (à partir des années 1980). Autant dire qu'elle occupe un grand nombre de personnes. Dans les immenses fabriques, des centaines de jeunes hommes ou femmes entre 18 et 25 ans se tiennent debout ou assis dans les lignes d'assemblage. Jour après jour, ils accomplissent le même geste, comme placer les touches sur les claviers. Ils n'ont pas le temps de bavarder avec leurs collègues. Leur objectif de production quotidien étant pratiquement irréalisable, ils sont contraints de faire des heures supplémentaires, deux ou plus, qui viennent s'ajouter aux 8 heures de rigueur. Pendant les périodes de haute production, par exemple aux alentours de Noël, ils peuvent comptabiliser jusqu'à 120 heures supplémentaires par mois. De surcroît, les jours de congé sont supprimés pendant cette période. C'est dire que les ouvriers et ouvrières travaillent sept jours sur sept, sans un seul jour de congé, pendant deux à trois mois.

Les employés célibataires sans enfant à charge parviennent en général à épargner une petite somme chaque mois, mais le salaire est insuffisant pour ceux qui doivent nourrir une famille. En outre, le salaire n'est pas versé régulièrement, un problème qui concerne aussi le règlement des heures supplémentaires.

Les dangers qu'ils courent à leurs postes de travail sont un problème supplémentaire pour les ouvriers et ouvrières. Certaines substances chimiques et certains métaux entrant dans la fabrication des ordinateurs et des portables sont toxiques, corrosifs et peuvent provoquer des maladies des yeux et des voies respiratoires. Les ouvriers et ouvrières n'ont en général ni gants, ni masque pour se protéger.

MARQUES

La clé du problème réside dans le fait que les grandes marques d'ordinateurs ne produisent plus elles-mêmes. Désormais, elles passent des contrats avec des fabriques en Chine, en Thaïlande, aux Philippines, au Mexique ou encore en Europe de l'Est. De la sorte, elles ne sont plus à proprement parler responsables des conditions de travail dans ces fabriques. Il n'en reste pas moins qu'elles doivent toujours répondre du bien-être des ouvriers et ouvrières dès le moment où elles incorporent à leurs produits des pièces qui y sont confectionnées. La plupart des marques ne s'en soucient néanmoins guère et acceptent les conditions de travail illégales prévalant chez leurs fournisseurs. Elles sont en effet rares à s'impliquer dans ce domaine et à tenter d'exiger de leurs sous-traitants le respect des droits au travail.

SECTEUR MINIER

Dans quelle mesure les marques informatiques doivent-elles aussi répondre de la situation des mineurs en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie ? N'est-ce pas de ces continents que proviennent une grande partie des métaux précieux – or, cobalt, étain, cuivre ou platine – qui entrent dans la production de portables et d'ordinateurs ? L'industrie informatique ne s'en considère pas pour autant responsable, car elle ne se procure pas directement ces métaux précieux.

Si les conditions de travail dans les mines varient beaucoup, les atteintes aux droits au travail sont cependant monnaie courante :

- Le salaire n'est en général pas un salaire de subsistance.
- Les mineurs ne peuvent former de syndicats (les syndicats sont des organisations de défense des

droits des travailleurs. Ils négocient avec la direction de la fabrique afin de résoudre les problèmes qui surviennent. Les syndicats sont importants parce qu'un ouvrier ou une ouvrière ne peut pas bien se défendre contre ses supérieurs et, s'il le fait, met son emploi en péril).

- Les mineurs n'ont souvent pas de tenue de travail et travaillent parfois pieds nus dans les mines.
- La sécurité dans les mines n'est souvent pas garantie. Les mineurs descendent dans des puits profonds à l'aide de cordes.
- Petits et habiles, les enfants sont nombreux à être contraints à travailler dans les mines.

Les mineurs ne peuvent guère faire valoir leurs droits, car l'État s'intéresse moins à leurs droits qu'à l'argent des investisseurs.

ORGANISATIONS

Les organisations non gouvernementales, comme les œuvres d'entraide et les syndicats (ce qu'on appelle la société civile), sont importantes dans la mesure où elles se font les porte-parole des mineurs et des ouvriers-ouvrières de fabrique. Elles entrent en pourparlers avec les marques d'ordinateurs, les autorités et les organisations non gouvernementales locales afin de faire respecter les droits fondamentaux au travail :

- **Interdiction du travail des enfants**
- **Interdiction des travaux forcés**
- **Interdiction de la discrimination**
- **Liberté syndicale** (cf. ci-dessus si cette notion n'est pas claire)

Pour ces organisations, obtenir le respect des droits du travail dans les fabriques du secteur électronique s'avère difficile. Les marques affirment que davantage de droits se traduisent nécessairement par davantage de frais. Elles signalent que la réalisation des droits occasionne des frais, car elles devraient garantir que les politiques en la matière sont mises en œuvre et respectées dans les fabriques. Autant dire que les marques se montrent très réticentes.

CONSOMMATEURS ET CONSOMMATRICES

Les organisations de la société civile font aussi le lien entre les mineurs et les ouvriers-ères de fabrique d'une part et les consommateurs-trices en Suisse et ailleurs, de l'autre. Elles informent, sensibilisent et mobilisent la société afin d'exercer davantage de pressions sur les organes dirigeants des fabricants d'électronique. En effet, ce sont les membres de cette société qui, un jour ou l'autre, achètent un ordinateur ou un portable et qui ont de multiples possibilités de s'engager pour une amélioration des conditions de travail, ne serait-ce qu'en expliquant à un ami ou aux membres de la famille le mode de production des ordinateurs et en leur indiquant quelle marque d'ordinateur ou de portable œuvre le plus en faveur de conditions de travail équitables.

Les collectivités – comme la Confédération, les cantons et les communes – et les grandes entreprises qui achètent régulièrement plusieurs centaines d'ordinateurs (renouvelés tous les quatre ans environ) peuvent aussi exercer une grande influence sur les fabricants. En effet, ils sont des clients clés qui versent plusieurs milliers de francs à chaque acquisition. Ce volume d'achat donne à ces grands clients le pouvoir de contraindre les fabricants à faire davantage pour le respect des droits au travail dans les fabriques.